

N°3/2025 MARS



Assemblée générale

10 avril 2025



A la salle du moulin du bois
Chemin du moulin du bois
86130 JAUNAY MARIGNY

Accueil 8h30 jusqu'à 9h par un café

La convocation/inscription pour la journée et le repas est sur le site de la CGT
FiP 86

Ouverte à tous, adhérents et sympathisants

RELEVÉ DE DISCRIMINATION FIS'HIC

Nous avons eu la surprise de découvrir sur Ulysse une nouvelle fiche disponible sur ENSAP : la Fiche

Interministérielle de Situation Individuelle (FISI) !

Selon la DGFIP sur Ulysse : « Avec le dépôt de la fiche interministérielle de situation individuelle (FISI) dans votre espace ENSAP, les agents qui demandent une mobilité auront toutes les informations saisies à partir des documents déjà transmis et vérifiés. C'est chouette ! La gestion administrative des agents et leur mobilité sont ainsi simplifiées ! »

Vous avez sans doute reçu, il y a peu, une notification automatique de l'ENSAP vous informant d'un nouvel espace "Documents employeur" où apparaît votre FISI.

Présentée comme un outil permettant de simplifier vos démarches dans le cadre d'un souhait de mobilité, elle récapitule non seulement les congés annuels pris mais aussi les congés maladie, les absences pour examens médicaux, les absences syndicales, les journées de grève...

Bien sûr, l'administration indique en tout petit et en bas de page que "l'agent accepte l'utilisation de ces données dans le cadre de sa prise en charge par son futur employeur".

Ce relevé qui, à première vue, ne sert pas à grand-chose ouvre tout de même grand la porte à toutes les discriminations possibles dans le choix que pourront opérer les futurs recruteurs.

Comment d'ailleurs ne pas faire le lien avec les nouvelles règles de mutations. Après la suppression des mouvements des A+ avec des affectations au fil de l'eau en fonction des postes à pourvoir, c'est au tour du mouvement local des A de disparaître. C'est désormais le profil professionnel qui devient prépondérant. Pour quels motifs non assumés va-t-on refuser le poste ? trop vieux ? trop jeune ? trop peu qualifié ? trop handicapé ? trop de risque que vous tombiez enceinte ? trop de temps partiel ? trop souvent absent ?

L'union fédérale des syndicats de l'État CGT a interpellé le ministère de la Fonction Publique tant sur la forme (absence d'information et de concertation des instances représentatives du personnel) que sur le fond (éléments en lien avec des arrêts maladie ordinaire, l'activité syndicale ou l'exercice du droit de grève). Elle demande le retrait immédiat du document ainsi qu'une réunion de présentation permettant de cadrer les éléments pouvant être consignés dans cette base de données RH.

En parallèle la CGT Finances Publiques a sollicité son cabinet d'avocats afin qu'il apporte son analyse sur la légalité de cette fiche permettant d'envisager des moyens d'action juridique

Bref, ce relevé de situation ne sert en rien mais est particulièrement dangereux en termes de potentielle discrimination.

LA BONNE NOUVELLE ?

Le 24/02/25, sur Ulysse, nous avons eu l'heureuse surprise de lire qu'il allait être fait appel aux listes complémentaires des concours.

Bon, pas les listes en intégralité non plus, il ne faudrait pas abuser...

La suite du message est du pur foutage de gueule : Cet appel aux listes complémentaires, immédiatement après la publication des résultats des concours, témoigne de l'importance qu'accorde la DGFIP au recrutement de titulaires par concours qui demeure la voie privilégiée d'entrée au sein de notre administration. Cet effort traduit également l'engagement constant de la DGFIP à mettre au service des directions les ressources humaines nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

C'est tout de même un peu gonflé quand on voit dans nos services, l'embauche de contractuels, services civiques et autres apprentis en nombre constamment plus importants. Depuis le temps que la DGFIP supprime du « fonctionnaire », à un moment, il faut bien combler un petit peu les places vacantes. Et quoi de mieux que des emplois précaires, sous-payés et corvéables à souhait qui subissent eux aussi des réformes inutiles, des changements récurrents d'outils numériques qui dysfonctionnent (cf: Gérer mes bien immobiliers), d'organisations du travail pathogènes intégrant polyvalence, travail au fil de l'eau, sans bureau, etc...

Si l'administration écoutait le personnel, elle se rendrait compte que l'accomplissement des missions est de plus en plus difficile par manque de personnel, et de personnel qualifié. Les agents s'épuisent jusqu'à parfois mettre fin à leurs jours : depuis le 01/01/25, il y a eu 4 suicides et 2 tentatives de suicide au sein de la DGFIP.

Alors la solution, nous, on la connaît : des recrutements par concours et uniquement par concours, à hauteur des enjeux en matière de finances publiques et de déficit des comptes publics.

ENTRETIEN PROFESSIONNEL 2025

La campagne des entretiens professionnels est en cours. L'occasion de règlements de comptes qui n'ont souvent pas grand-chose de « professionnel ». La CGT reste vigilante et disponible. Si tu as besoin de soutien et de conseil, ne reste pas seul-e.



Le guide est en ligne sur le site internet de la section.

N'hésite pas à contacter la CGT



Les riches de plus en plus riches, encore un pamphlet de la CGT ? Non, une analyse chiffrée de la DGFIP !

Depuis des années la CGT Finances Publiques alerte sur le fossé qui se creuse dans la répartition des richesses et qui a des conséquences très concrètes sur la population sur laquelle les gouvernements successifs font peser le poids des dépenses publiques et de la dette.

Une note d'analyse de la DGFIP confirme l'enrichissement continu et croissant des plus riches et des foyers déjà les plus aisés depuis 2002 et des impôts insuffisamment progressifs ! <https://www.impots.gouv.fr/dgfip-analyses-revenus-et-patrimoine-des-foyers-les-plus-aises-en-france>

Si l'envie est là vous pouvez découvrir l'article en français et en anglais yes it is



STAKHANOVISTE DU CLIC

La nouvelle version du portail métier est une nouvelle catastrophe ergonomique. Au prétexte d'harmoniser la charte visuelle (ça ne sert à rien), nous avons une interface revisitée qui oblige à multiplier les clics, notamment quand on veut utiliser plusieurs applications en même temps. En moyenne 200 clics supplémentaires par jour multiplié par 190 jours de travail, cela fait 38 000 secondes soit plus de 10 heures annuelles par agent. Et ça ne va pas améliorer les risques de TMS (Troubles Musculo-squelettiques).

Bien vu les génies. Et tellement dans l'air du temps où la forme, l'apparence, comptent plus que le fond ou la praticité.

MUTATIONS 2025

Syndiqué-e-s ou non à la CGT, n'hésitez pas à consulter le guide des mutations 2025 sur le site de la CGT Finances Publiques 86.



La publication des mouvements nationaux est prévue :

- 2ème quinzaine de mars 2025 pour les géomètres-cadastrateurs.
- 2ème quinzaine d'avril 2025 pour les agents techniques.
- fin avril 2025 pour les contrôleurs.
- fin avril 2025 pour les agents administratifs.
- mai 2025 pour les agents administratifs stagiaires.
- mai 2025 pour les inspecteurs et inspecteurs stagiaires.

Ne restez pas isolés, et n'hésitez pas à demander conseil et soutien auprès de vos représentants CGT dans le cadre du mouvement local de mutations.

PAS DE DÉFICIT CACHÉ

Le rapport de la Cour des comptes sur l'état financier de nos régimes de retraite qui a été rendu public le jeudi 20 février représente un démenti cinglant aux chiffres farfelus retenus par le Premier ministre.

Ce rapport permet de rétablir une vérité et une évidence. Il n'y a pas de déficit caché de nos régimes de retraite.



C'est rassurant, la France ne bascule pas dans le nouveau monde de post-vérité que l'extrême droite veut nous imposer.

Ce rapport acte aussi qu'il n'y a pas de traitement de faveur des fonctionnaires. **Ce rapport confirme que toutes choses égales par ailleurs, les fonctionnaires ont un régime moins favorable que celui des salariés du privé** et qu'il n'y a pas de surcoût du régime des fonctionnaires.

Ce rapport précise également que la réforme violente de 2023 n'a pas résolu le problème de financement de nos régimes.

Les propositions CGT pour améliorer le financement des retraites sont encore plus d'actualité. Il faut environ 10 milliards d'euros pour financer l'abrogation de la réforme de 2023, c'est soutenable !

La CGT Finances
présente :

LES CONTES DE L'ADHESION



Qu'on se raconte le soir pour ne pas adhérer à la CGT

Conte n°1



*J'ai la win, je me fais tout seul,
je n'ai besoin de personne,
surtout pas d'un syndicat !*

La réalité :

La win ça va, ça vient, c'est comme la queue du chien...
Le jour où on a un problème, mieux vaut ne pas être seul.

*Si je me syndique à la CGT, je serai
mal vu, je serai sur liste noire*

Conte n°2



La réalité :

Les listes discriminatoires, ça peut exister en TPE/PME.
A la DGFiP, ça relève pour l'instant du conte fantastique.
C'est tout simplement interdit (Article L2141-5 code du travail).

Conte n°3



*Les syndicaliss c'est tous
des communiss !*

La réalité :

Pas seulement ! La Charte d'Amiens de 1906 prévoit que nous
ne nous préoccupions ni des partis ni des sectes pour mener la
lutte contre l'exploitation des travailleurs :)

Conte n°4



*Les syndicats veulent mon bel argent
pour le boire, et puis c'est trop cher !*

La réalité :

Chaque section a un commissaire aux comptes et la cotisation
donne droit à un crédit d'impôt de 66% du total des cotisations



Terminé les histoires, j'adhère à la CGT !
(se diriger pour cela vers le cégétiste le plus proche)

Bulletin d'adhésion :

NOM : Prénom :

Grade : échelon : indice : temps partiel :

Résidence administrative :

Adresse personnelle :

Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne

A....., le signature

Bulletin à renvoyer par courriel à cgt_ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr ou cgtfip86@gmail.com

